

OFFRE D'EMPLOI N° 118/2023

(Numéro de l'offre à préciser sur la candidature)



CDI à temps plein
(35h/sem)



Le Mans-Centre (72)
avec des
déplacements sur le
département



Poste à pourvoir à
partir de janvier 2024

PORTES OUVERTES RECRUTEMENT

Le 22.12.2023

De 10h à 18h

116 rue de la Mariette
LE MANS

Adresser lettre, curriculum
vitae, avec n° de l'offre et la
mention « candidature
interne » le cas échéant à :

drh.recrutement@inalta.fr
ou sur le site www.inalta.fr

Association exerçant en protection
de l'enfance

Inalta, c'est :



20 établissements
et services



sur 3 départements



+ de 8000 enfants
et adolescents
accompagnés



un réseau de
+ de 500 professionnels



une activité continue
365 jours par an
24h sur 24

L'association INALTA recrute pour le DISPOSITIF D'ACCUEIL D'URGENCE :

Un coordinateur (H/F)

En CDI à temps plein

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une troisième Maison qui se situera au Centre-ville du MANS, nous recrutons 7 travailleurs sociaux afin de constituer une nouvelle équipe.

L'accueil et la prise en charge sur cette maison se définissent comme un accueil singulier et immédiat, de 7 enfants âgés de 11 à 17 ans confiés par l'ASE de La SARTHE.

Six enfants seront pris en charge sur la maison 24h/24 ; le septième sera accueilli auprès d'une assistante familiale, ou pris en charge dans un lieu tiers.

La mesure d'accompagnement se distingue en trois phases :

- Accueil sans délai,
- Observation/évaluation,
- Orientation.

Le placement, l'accueil et l'orientation se définissent sur 3 mois, renouvelables 1 fois.

La protection, l'intérêt de l'enfant ainsi que l'exercice de la parentalité restent « le fil conducteur » de nos actions.

MISSIONS :

Sous l'autorité du directeur adjoint et du chef de service, en lien avec l'équipe éducative, le coordinateur a pour mission principale la coordination des actions en faveur des jeunes accueillis. Il contribue à la mise en place d'un accompagnement global, individualisé et de l'orientation adaptée de chaque jeune. La coordination se décline au quotidien dans les missions secondaires suivantes :

- Mettre en œuvre le projet de service ;
- Accueillir-Evaluer-Orienter : participation à l'évaluation de la situation du jeune dans les délais fixés ;
- Participer aux synthèses,
- S'inscrire et développer les partenariats, réseaux et environnement,
- Etre un soutien technique dans la rédaction des écrits (rapports d'évaluation, note de situation, ...),
- Appréhender et élaborer la programmation et l'organisation des activités en faveur des jeunes,
- Veiller à une communication interne et externe bienveillante et sereine (équipe éducative, intervenante famille, psychologue, référents ASE, ...),
- Participer ponctuellement à la gestion et la prise en charge quotidienne,
- Elaborer les plannings,
- Accompagner les équipes éducatives dans la gestion du quotidien et accompagnement des jeunes.

PROFIL :

- Diplôme ou brevet d'état (ES, AS, CESF, EJE) exigé,
- Connaissances et expériences appréciées dans le domaine de la Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse et/ou Handicap.
- Capacité à animer des réunions, à travailler en transversalité,
- Aptitudes techniques, relationnelles et pédagogiques du travail en équipe pluridisciplinaire,
- Connaissance du réseau partenarial, sens de l'analyse et de la synthèse, pratique et maîtrise des écrits professionnels, compétences en matière de techniques d'entretien, d'observation, et d'analyse,
- Maîtrise des techniques d'évaluation,
- Savoir rendre compte,
- Dynamique, faisant preuve de flexibilité
- Aisance relationnelle,
- Aisance à la pratique informatique,
- PSC1 apprécié.

A compétences égales, priorité aux personnes reconnues travailleurs handicapés.

Pourquoi nous rejoindre ?

- INALTA est une Association dynamique et en développement qui,
- porte une attention particulière à la formation professionnelle de ses collaborateurs,
 - propose des séances d'analyse de la pratique
 - promeut la mobilité interne, et propose une diversité de dispositifs d'accompagnement du public en Protection de l'Enfance,
 - se compose d'équipes de direction à l'écoute des professionnels
 - dispose de chartes relatives au travail à domicile et au droit à la déconnexion
 - travaille sur la QVT (Qualité de Vie au Travail)
 - participe à la prise en charge de la mutuelle (50%) et des abonnements transports en commun pour les trajets domicile-travail (50%)
 - accorde des congés payés supra-légaux (application de la CCNT du 15 mars 1966) et propose un CET (Compte Epargne Temps)
 - propose des Œuvres sociales (chèques cadeaux, culture, Cezam, participation à des séjours/adhésions sportives...) via son CSE
 - permet de bénéficier de nombreuses prestations d'accompagnement au logement via Action Logement